



**HAL**  
open science

**Rapport suite à l'enquête menée auprès des  
Enseignants-Chercheurs de l'École doctorale Arts, Lettres,  
Langues, Philosophie et Communication de Université  
Toulouse-Jean Jaurès**  
Nathalie Spanghero-Gaillard

► **To cite this version:**

Nathalie Spanghero-Gaillard. Rapport suite à l'enquête menée auprès des Enseignants-Chercheurs de l'École doctorale Arts, Lettres, Langues, Philosophie et Communication de Université Toulouse-Jean Jaurès. Université Toulouse -Jean Jaurès. 2024. <hal-04943090>

**HAL Id: hal-04943090**

**<https://hal.science/hal-04943090v1>**

Submitted on 12 Feb 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

# Rapport suite à l'enquête menée auprès des Enseignants-Chercheurs de l'École doctorale ALLPH@ Université Toulouse-Jean Jaurès

mars 2024

rédigé par Nathalie Spanghero-Gaillard<sup>1</sup>

---

## Contexte

Le 13 juillet 2023, le projet d'une enquête portant sur les méthodologies utilisées dans les recherches doctorales impliquant les langues a été soumis à Nathalie Dessens, VP-CR qui l'a approuvé. Le 20 juillet, Hilda Inderwildi, Directrice de l'École Doctorale Arts, Lettres, Langues, Philosophie, Communication (ALLPH@) a adressé aux directions des Unités de Recherches (désormais UR) de son périmètre un courrier<sup>2</sup> leur annonçant cette initiative.

Trois sources d'informations ont alimenté ce rapport : des entretiens avec les directions des UR, un questionnaire adressé à tous les membres des UR et le fichier des thèses de l'ED depuis 2017 (752 soutenues et en cours, soit 107 en moyenne par an).

Les entretiens ont été menés auprès des directions des UR de l'ED ; sur 12 Unités de recherche, 10 ont accepté de nous rencontrer.

Ces entretiens se sont déroulés du 24 novembre 2023 au 30 janvier 2024, en présentiel ou en visioconférence, elles ont duré environ 1h chacune.

Le questionnaire (déployé avec Limesurvey, il comprend 34 questions) a été ouvert entre le 15 décembre 2023 et le 10 mars 2024 (relance le 23 janvier) ; il a été diffusé via les directions des UR.

L'ED ALLPH@ compte 252 EC. 96 connexions ont été enregistrées (plusieurs connexions d'une même personne, des consultations du questionnaire sans y répondre, impossible de le dire) ; après nettoyage des réponses (certains répondants n'ont pas renseigné suffisamment de questions) seulement 54 répondants sont enregistrés. Cela constitue 21 % de participation.

L'analyse des réponses au questionnaire a été réalisée à partir de statistiques descriptives.

Les résultats ici présentés croisent les trois sources d'informations.

---

<sup>1</sup> Professeure des Universités en Sciences du langage, Université de Toulouse - Jean Jaurès

<sup>2</sup> Ce courrier est en annexe du rapport.

---

# Présentation des répondants au questionnaire

## Participants

La grande majorité des répondants sont des EC de l'UFR Langues, Littératures et Civilisations Étrangères (33), 6 de l'UFR LPMAc (Lettres, Philosophie, Musique, Arts du spectacle et Communication), les autres sont dans d'autres UFR de l'UT2J (Sciences Espaces et Sociétés et Histoire, Arts et Archéologie), à l'INSPE ou dans d'autres établissements (UT Capitole, et UT3). 20 sont PU ; 2 MCF HDR ; 19 MCF ; les autres sont PRAG, Maitres assistants, ATER.

La moitié des répondants (27) ont déjà encadré ou sont en train d'encadrer une thèse de Doctorat.

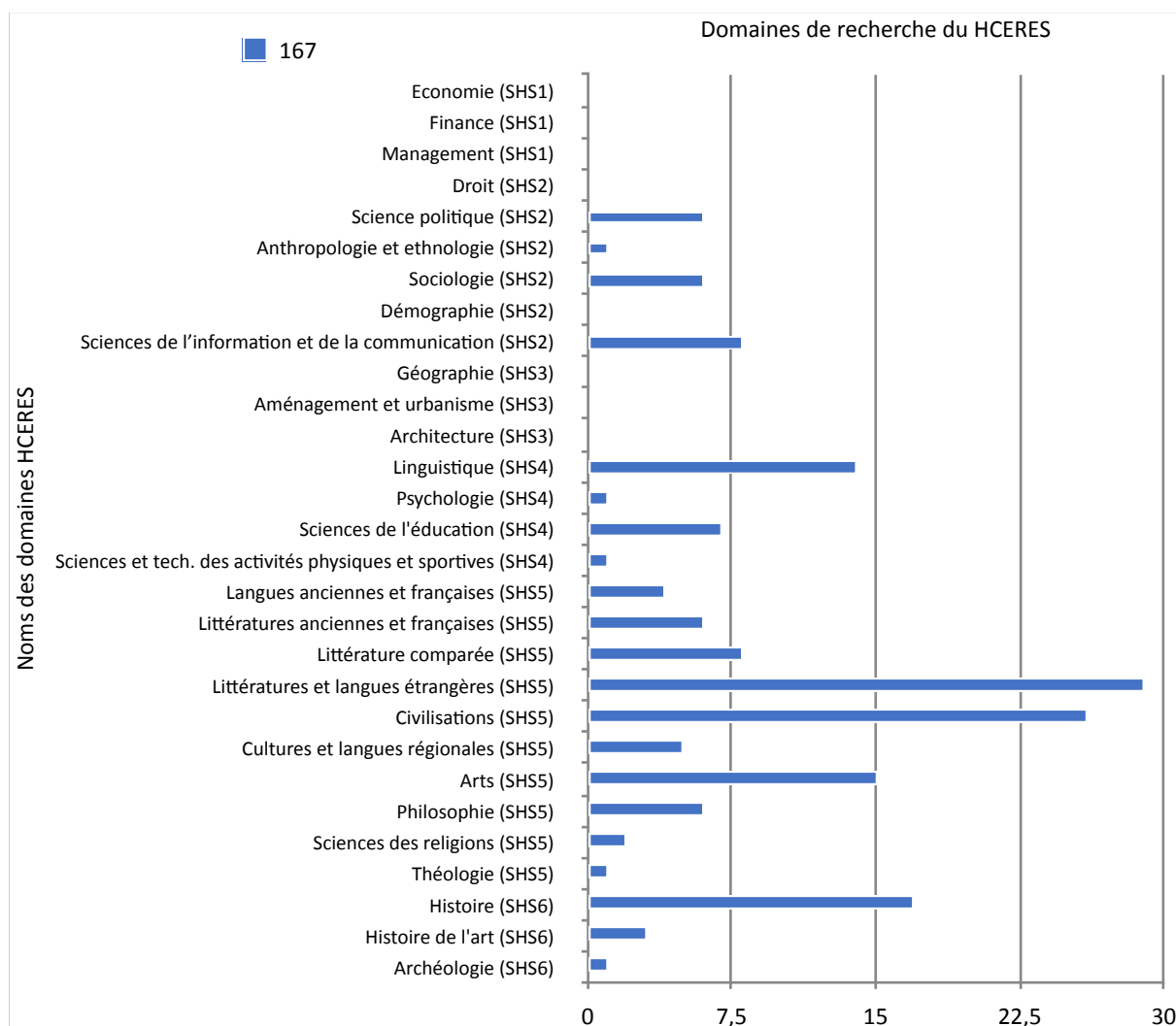
16 d'entre eux ont une expérience en la matière de 5 ans ou plus ; 11 sont plus novices (expérience inférieure à 5 ans).

## Domaines de recherche

Concernant le domaine dans lequel s'inscrivent leurs recherches, le questionnaire offrait l'alternative ALL et SHS et les répondants se sont positionnés dans les deux domaines. Or, ces deux domaines sont ceux proposés en enseignement. En recherche, seul le domaine SHS existe selon la nomenclature de l'HCERES. Cette dernière se décline en 6 domaines, eux-mêmes sous-divisés en sous-domaines, repris dans le questionnaire. L'histogramme ci-après illustre la grande diversité des réponses. On pourra s'étonner du fait que très peu de répondants (5) expriment développer leurs recherches dans un seul sous-domaine alors que d'autres rattachent leurs recherches à de multiples sous-domaines (jusqu'à 10).

Le domaine le plus cité est le n°5, celui de *Langues, Textes, Arts et Cultures* qui comprend les sous-domaines suivants :

- Littératures et langues étrangères (29 répondants)
- Civilisations (26)
- Arts (15)
- Littérature comparée (8)
- Littératures anciennes et françaises (6)
- Philosophie (6)
- Cultures et langues régionales (5)
- langues anciennes et françaises (4)
- Sciences des religions (2)
- Théologie (1)



**Répartition des répondants au questionnaire dans les sous-domaines des SHS (HCERES)**

## Recherche et langue

### Langues

A la question *Votre domaine de recherche porte-t-il spécifiquement sur une langue ?* 32 ont répondu OUI contre 22 NON (respectivement 65% et 35%).

La langue la plus étudiée est l'anglais (13), puis l'espagnol (10), puis le français (3), l'allemand (2), l'italien (2), puis le portugais, le latin, le russe, l'occitan. Quelques répondants travaillent sur plusieurs langues (4 sur les 32).

### Terrains

La question suivante avait pour but de préciser le terrain investigué avec trois options selon que les recherches concernent :

- une zone géographique particulière
- une époque particulière
- un profil de personnes particulier

La zone géographique semble être un critère définitoire des terrains de recherche (35 OUI, 13 PAS NÉCESSAIRE), plusieurs répondants indiquent travailler sur plusieurs zones géographiques comme l'indique le tableau suivant :

13	Europe
9	Amérique du sud
8	Amérique centrale
6	Amérique du nord
2	Asie
1	Océanie

**Tableau des zones géographiques des terrains d'investigation des répondants**

Si les réponses concernant la zone géographique et une époque en particulier sont fortement corrélées, ce n'est pas parce que le chercheur travaille sur une époque, une zone géographique ou un profil de personnes qu'il travaille sur une/des langue(s).

### Époque

Concernant les recherches qui portent sur une époque (37 OUI, 12 PAS NÉCESSAIREMENT), elles portent majoritairement sur les XIXe, XXe et XXIe siècles.

### Personnes

Les recherches menées sur un profil de personnes (16 OUI contre 23 NON) montrent que ce sont des études sur l'expertise de personnes (*femmes écrivaines, clerics lettrés, etc.*).

### Recherche en langue ?

La question suivante cherchait à savoir comment le chercheur se présente. Si 22 ont dit se présenter comme chercheurs en langue, la majorité (32) a réfuté cette étiquette. Ils ont alors proposé une grande diversité d'appartenance. Celles qui sont les plus citées sont *Histoire, Histoire et culture, Littérature, Civilisation*. Mais sont citées aussi : *Politiste, Théâtre, Linguistique diachronique, Communicologie, Culture et arts, Éducation aux médias*.

Si on regarde ces résultats comparativement à ceux collectés avec la question du rattachement à un domaine de l'HCERES, on note une convergence certes (pour rappel, le domaine dans lequel se retrouvent les répondants est *Langues, Textes, Arts et Cultures*), mais on remarque que ce sont plutôt les termes Textes, Arts et Cultures qui fédèrent et que la dimension diachronique/historique ou temporelle semble avoir du sens pour définir ce champ d'appartenance.

Cette série de questions et les réponses apportées sont à mettre en lien avec de nombreux commentaires apparus lors des entretiens avec les directrices et directeurs des UR. En effet, la plupart nous ont dit ne pas être des enseignants de langue. Tous ont relevé l'ambiguïté de la perception que les autres chercheurs ont d'elles et eux relativement à la dimension civilisationniste dans les options littérature d'un côté, civilisation de l'autre. De fait, d'une part, la littérature fait partie de la civilisation d'un peuple ; l'histoire culturelle est souvent étudiée à partir de sources littéraires. D'autre part, l'étiquette *civilisation* est un peu un fourre-tout dans lequel se côtoient des recherches en histoire, en sociologie, en arts. Cependant, en étant dans une UFR de langues (LLCE), la maîtrise de la langue va toujours de pair, comme si cette

compétence était implicite, entendue. De fait, les collègues sur le campus qui travaillent sur tel ou tel espace géographique ou historique, mais qui ne sont pas dans l'UFR LLCE sont, semble-t-il mal à l'aise pour échanger avec les collègues qui ont, eux une maîtrise de la langue/des langues dont ils étudient les dimensions sociales, historiques ou encore géographiques.

Par ailleurs, être civilisationniste désigne le fait que l'on travaille sur le pays, ses formes sociales, ses habitants, ses productions, mais pas qu'on travaille sur la langue de ce pays. Ainsi, l'absence de maîtrise parfaite de la langue (bilinguisme) n'est pas rédhibitoire.

En outre, dans certains pays, la civilisation n'est pas une spécialité (cas de l'Allemagne) et on note une reconnaissance parmi ses pairs à l'international du regard que peut porter un Français sur la culture, la littérature du pays cible (cas des italianismes). Pour d'autres, le chercheur est spécialiste d'un pays, ses travaux prennent appui sur une aire qu'il étudie à travers une question en arts, en sciences sociales (histoire, sociologie, sciences politiques), en littérature (cas des anglicistes, hispanistes, qui parlent de *monde anglophone* et d'*ère hispanophone*).

De plus, selon les études menées, certaines langues s'imposent. Par exemple, si on étudie la phénoménologie, la maîtrise de l'allemand va de soi ; les études décoloniales ne peuvent pas se faire sans maîtrise des langues de l'Amérique latine, de l'Inde.

## Les données

La majorité des répondants affirme que leurs recherches s'appuient sur des données langagières (38 OUI / 16 NON). L'analyse plus précise fait apparaître qu'elles sont essentiellement des analyses d'œuvres (35), des analyses d'écrits collectés (30), des traductions (23), issues d'entretiens (17) ou de questionnaires (12). On notera que chaque chercheur utilise en moyenne 2 types de méthodologie.

<b>Parmi les méthodologies citées ci-dessous, auxquelles avez-vous recours (peu importe la fréquence, plusieurs réponses possibles)</b>	
Questionnaire (papier ou en ligne)	12
Entretien (dirigé, semi-dirigé, libre)	17
Transcription de notes	7
Analyse d'écrits collectés	30
Analyse d'œuvres (littéraires, cinématographiques, performances, etc.)	35
Tests avec réponses brèves (à l'oral ou à l'écrit)	6
Traduction	23

Les entretiens précisent l'étiquette *traduction*. En effet, il a été souvent mentionné que les travaux réalisés consistent en partie à traduire des oeuvres ou des auteurs inédits. Ainsi, à côté des travaux en traductologie, il existe tout un pan de la recherche effectuée dans les UR qui consiste à donner à lire à la communauté scientifique des oeuvres jusqu'alors peu connues.

## Maîtrise de la langue

Pour qualifier leurs recherches, les répondants sont unanimes pour affirmer que leurs objets d'étude requièrent la maîtrise de la langue (ou plusieurs) pour analyser les données (54), alors que 48 précisent que leurs objets d'étude requièrent une

connaissance fine de la culture d'expression de ces données, et 26 que leurs objets d'étude reposent sur le fait de pouvoir entrer en contact direct avec les informateurs (ces recherches portent sur des données orales, minoritaires chez les EC répondants).

Ainsi, si la maîtrise de la / des langue(s) semble incontournable, c'est le statut accordé à cette maîtrise qui diffère : pour une grande majorité c'est un outil pour accéder à des informations centrales qui elles, définissent leurs recherches.

De fait, à la question *Comment qualifieriez-vous la dimension langue dans votre recherche ?* les qualificatifs sont éloquentes (*importante, essentielle, primordiale, fondamentale, omniprésente, nécessaire, centrale*). Et les explications sont claires : la langue est qualifiée d'outil, de vecteur. Sa maîtrise permet d'accéder aux connaissances, de traiter des sources primaires, d'appréhender les objets d'études, de percevoir les caractéristiques d'un corpus.

Nous noterons que 4 répondants ont exprimé ne pas avoir compris cette question.

Les entretiens mettent en exergue que la maîtrise du code linguistique est à distinguer de l'aisance dans la communication. De fait, c'est souvent la langue écrite qui est étudiée, quel que soit le type d'écrits, et parfois très anciens (études en lettres classiques). Ainsi, les outils auxquels les chercheurs ont recours sont transverses : une analyse littéraire reste une analyse littéraire qu'elle porte sur un texte en ancien français, en portugais ou en occitan. Cela implique aussi un outillage théorique partagé.

### **Interdisciplinarité**

Ces éléments peuvent expliquer la forte participation à des projets de recherches interdisciplinaires comme nous avons pu le voir grâce à la dernière question qui portait sur la participation des répondants à des projets financés dans un contexte interdisciplinaire. Dans la continuité des recherches individuelles dont nous avons vu qu'elles couvraient un spectre très large tant sur le point des domaines que des terrains et des méthodologies, 41 affirment participer à des études interdisciplinaires.

Ces recherches interdisciplinaires croisent majoritairement l'Histoire (20), les Arts (11), la Sociologie (8), l'Anthropologie (7) et les Lettres (6). Ainsi, on note là encore une grande diversité.

---

## **Recherche et enseignement**

La question suivante portait sur les occasions de parler de sa recherche dans ses enseignements. Pour une grande majorité (48 OUI contre 6 NON) ces occasions sont une réalité, avec pour 26 d'entre eux, la possibilité de faire des enseignements dans une ou plusieurs UE dédiées aux travaux de recherche qu'ils mènent ; alors que 22, ont seulement quelques occasions.

Plusieurs directrices et directeurs d'UR, appartenant à un département de langue, ont évoqué la crainte de voir leur discipline réduite à l'enseignement de LANSAD (Langue pour les Spécialités d'Autres Disciplines) ; crainte qui a toujours été exprimée de manière globale en regard des recherches menées et de leurs spécificités.

---

## À propos des doctorants

### Évaluation du niveau linguistique

Concernant l'encadrement des thèses de Doctorat, il était demandé aux 27 encadrants s'ils évaluaient la maîtrise de la langue, objet d'étude des doctorants : 22 ont répondu OUI.

La manière d'effectuer cette évaluation est diverse. Si l'entretien (8) et la lecture de leurs écrits antérieurs (8) sont les deux modes d'évaluation les plus cités, la majorité estime que le diplôme antérieur et/ou l'obtention d'un concours de l'Éducation Nationale fait office de contrôle de la maîtrise correcte de la langue étrangère (ou française).

Concernant les étudiants internationaux, une évaluation de la langue française est effectuée, le projet de thèse arrivant en amont de l'inscription remplit ce rôle. Ainsi, il apparaît que les étudiants internationaux dont la thèse porte sur un objet d'étude de leur langue/culture ne sont pas systématiquement évalués sur la maîtrise de leur propre langue maternelle.

Concernant la maîtrise minimale de la langue vecteur de l'étude qui serait demandée au doctorant, c'est l'anglais qui est majoritairement cité (20) vient ensuite le français (10). Cette maîtrise est jugée indispensable pour :

- l'étude de textes (25)
- comprendre le contexte de l'étude (23)
- lire les références bibliographiques (22)

Par ailleurs, si la maîtrise minimale de la langue est un pré-requis, la connaissance de la culture et encore plus la dimension communicative dans cette langue, ne sont pas posées comme nécessaires *a priori*. Cependant, lors des entretiens, les réponses ont été plus nuancées en mentionnant comme pré-requis une connaissance de l'aire culturelle de telle ou telle langue.

### Réalisation de la thèse

A la question *Comment se fait le choix du sujet de thèse ?* les réponses montrent qu'il est laissé à l'initiative du doctorant (20) ou discuté avec l'encadrant (15) ; plus rarement proposé par l'encadrant (4). Il est évoqué lors des entretiens que lorsque le doctorant choisit son sujet cela signifie qu'il a des connaissances et cela constitue un véritable atout.

Majoritairement, les doctorants ne demandent pas à rédiger la thèse dans une autre langue que le français (18). S'ils le font, c'est par cohérence avec l'étude en sollicitant la rédaction dans la langue de l'étude (6, le plus souvent dans les études du monde anglophone) ou aussi parce qu'ils sont plus à l'aise dans leur langue maternelle (5). L'enquête ne montre pas si ces deux réponses concernent les mêmes doctorants.

Il nous a été rapporté que dans les CNU qui ne sont pas de langue (sections 11 à 15), il est même mal vu que la thèse soit rédigée dans une autre langue que le français.

Depuis peu, il est possible de rédiger la thèse de Doctorat dans une autre langue que le français. Questionnés à ce propos, les répondants se disent plutôt favorables (17)

précisant que lorsque la thèse est en co-tutelle, cela semble incontournable. Les arguments en faveur plaident pour une ouverture à l'international (*être lue ailleurs, attirer des étudiants internationaux, c'est dans l'intérêt du doctorant pour son insertion professionnelle, etc.*). On notera que c'est souvent la langue anglaise qui est citée comme langue étrangère alors que les textes officiels ne mentionnent pas de préférence d'une langue autre que le français.

Les arguments contre la rédaction de la thèse dans une autre langue que le français visent particulièrement les doctorants français et leur poursuite de carrière en France qui pourrait pâtir de ce choix. Par ailleurs, le fait que le Doctorat soit un diplôme français implique pour plusieurs répondants qu'il soit rédigé en langue française. Un autre argument avancé est celui de la langue de prédilection de l'encadrant en lien avec sa capacité à suivre un doctorant dans cette même langue alors qu'il serait en difficulté dans une autre langue.

La question a suscité un grand intérêt et aussi des interrogations ; plusieurs ont exprimé « *que c'est un questionnement sérieux* » « *à adapter selon chaque cas* ».

Les entretiens avec les directions des UR complètent ces résultats. Ils distinguent d'un côté les étudiants francophones, de l'autre, les étudiants internationaux.

Beaucoup d'étudiants internationaux sont francophones et ainsi, la maîtrise de la langue française à l'entrée en Doctorat n'est pas vérifiée. Certains de nos interlocuteurs ont relevé qu'il y avait là un problème. Plusieurs ont parlé de difficultés en langue française apparaissant lors de la rédaction de la thèse alors qu'ils avaient été acceptés en Doctorat sans contrôle de la maîtrise du français, mais avec le financement d'une bourse de leur pays d'origine. Pour ces doctorants, une autre difficulté se présente : leur bourse ne leur permet pas de vivre en France et souvent elle est couplée à un travail dans leur pays ; ainsi, un certain nombre sont à distance. Pour d'autres étudiants internationaux, il leur est demandé de réaliser un master en France si leur projet est de s'inscrire en thèse. Les difficultés apparaissent alors à ce moment-là. Au-delà du manque de maîtrise de la langue en question, ce sont des compétences en méthodologie universitaire qui sont souvent déficitaires. Il leur est alors demandé d'avoir un niveau C1 de français avant de s'inscrire en Doctorat mais pour les autres langues, rien n'est véritablement mis en place de manière systématique. Beaucoup de directions d'UR ont parlé de doctorants internationaux qui sont plurilingues, soit parce que les études dans lesquelles ils s'engagent le nécessitent (littérature comparée) soit parce qu'on les y oblige (maîtrise de la langue maternelle et du français). Il est à noter que ces étudiants plurilingues travaillent soit en traductologie soit contribuent à la traduction de textes (ils traduisent une partie du corpus sur lequel ils travaillent et contribuent ainsi à faire connaître une œuvre, à développer la connaissance d'une langue —cas de langues indigènes en Amérique latine). Enfin, ces étudiants internationaux sont aussi désignés comme brillants, à quelques reprises.

Concernant les étudiants francophones, c'est la question de la maîtrise de la langue anglaise qui revient sans cesse avec un aspect incontournable aujourd'hui d'une part pour la valorisation des travaux de recherche des doctorants (essentiellement participation à des colloques) ; d'autre part pour lire les ouvrages de référence.

Cependant, il est mentionné que les étudiants doivent faire preuve d'une aisance à l'écrit dans la langue d'étude s'ils veulent espérer une qualification au CNU. Ainsi, la combinaison langue de la rédaction de la thèse / langue des articles est-elle un critère pour ces commissions (sections CNU 8, et 11 à 15 ; la thèse est rédigée dans une langue étrangère et la demande de qualification aux fonctions de MCF rassemble 3 articles en français ou inversement).

## **Profil des doctorants**

Une information nous a été fournie seulement à partir des entretiens, elle concerne la formation que les doctorants ont suivie au préalable. Les réponses sont diverses. Dans certaines langues les inscrits en thèse sont issus d'un master obtenu à l'UT2J (cas des anglicistes, des hispanistes) alors que dans d'autres, les thésards viennent majoritairement d'ailleurs (étudiants latino-américains, germanistes, italianistes). Pour certains c'est une nouvelle tendance, pour d'autre cela est une réalité plus ancienne.

Les UR ont développé des séminaires d'équipe et des Journées d'Étude ouvertes aux étudiants de Master ; certaines de ces manifestations sont du reste montées par des doctorants et sont axées sur les méthodologies de recherche. Il s'agit de Journée du jeune chercheur (où les étudiants de master exposent leur travail), d'UE de séminaire à valider dans le cadre des études du master, par exemple. Cela permet en outre de combiner un sujet de Master avec un sujet de thèse ou de commencer à réfléchir sur un sujet de thèse dès le master, etc.

Une autre question concerne les aspects financiers. Beaucoup de directrices et directeurs des UR ont mentionné les concours de l'Éducation nationale comme des garanties pour le doctorant. Ainsi, au-delà de l'assurance de la maîtrise de la langue, ces concours sont en quelque sorte une manière d'attendre un poste de Maître de Conférences ou du moins de ne pas laisser le docteur sans débouché professionnel. Cependant, les thèses qui portent sur des sujets didactiques sont peu nombreuses même si les répondants semblent noter une demande en hausse récente dans ce domaine.

Enfin, il a été mentionné à quelques reprises des doctorants seniors, des personnes qui se sont engagées dans la thèse par érudition ou par curiosité intellectuelle.

---

## **En guise de conclusion**

Cette étude a permis de mettre au jour certaines réalités partagées par les EC des UR d'ALLPH@. Voici les principales que nous retenons.

Nous avons pu constater la grande diversité des études menées aussi bien par les EC que par les thésards touchant à des terrains et empruntant des méthodologies divers. En cela, bon nombre d'études se rapprochent de celles menées en Histoire, Sociologie, Anthropologie et ne sont pas considérées, par les EC eux-mêmes, comme des études de langues.

De fait, en amont de l'entretien, certaines directions d'UR ont manifesté qu'elles ne se sentaient pas directement concernées par cette enquête. Cependant, au cours de l'entretien, toutes ont exprimé qu'en effet, *il y avait à dire*.

Toutes ont remarqué la provenance internationale d'un grand nombre de doctorants et les difficultés qui découlent pour les accompagner dans leurs recherches. Outre ces difficultés, on note leurs apports : ils offrent un accès à des oeuvres, des auteurs et des pratiques par le biais, quelquefois de langues peu diffusées, toujours grâce à leurs compétences dans ces langues-cultures.

Le regard extérieur porté sur l'activité des UR semble être en décalage avec leurs activités réelles. De sorte que plusieurs nous ont rapporté les questionnements à leur égard « la recherche en langue, à quoi ça sert? », « les langues, c'est quoi? ». Certains tendent à penser que *le flou existant autour des UR de langue arrange tout le monde*.

Nous constatons en effet que la nomenclature de l'HCERES est en décalage par rapport aux ressentis d'appartenance des EC qui ne peuvent se résoudre à émarger dans un seul sous-domaine prédéfini.

Cette grande diversité débouche sur deux constats. Le premier est la dynamique réelle dans laquelle sont engagés les EC grâce à la maîtrise d'une/des langue(s) qui leur permet d'investiguer seuls ou en interdisciplinarité et de suivre des recherches de doctorants. Cependant, cette diversité rend peu visibles leurs travaux d'autant plus qu'*a priori*, on leur assigne une dimension linguistique du fait qu'ils soient menés sur des espaces (géographiques et temporels) définis par la/les langues.

## Enquête sur les méthodologies utilisées dans les recherches doctorales impliquant les langues



L'École doctorale ALLPH@ souhaite lancer à la rentrée 2023-2024 une enquête visant à établir une cartographie des recherches de doctorat qui impliquent les langues. Il s'agira dans un premier temps de collecter les méthodes utilisées pour recueillir des « données en langue » et des « données de langue »<sup>i</sup>. L'enquête sera axée sur deux questions complémentaires : celle du terrain des recherches impliquant les langues et celle du territoire couvert par les disciplines et les unités de recherche. Cette démarche d'enquête s'inscrit dans un mouvement amorcé à l'ED ALLPH@ depuis 2021 afin de mettre en place une politique doctorale en matière d'apprentissage et d'enseignement des langues.

Les tables rondes organisées le 4 juin 2021 (JE « L'Espagnol pour les humanités », Emilie Lumière, Gabrielle Massol) et le 11 mai 2023 (Colloque « Enseignements de langues et cultures de spécialité pour les domaines ALL-SHS », Marie Bouchet, Claire Chaplier, Hilda Inderwildi, Nina Jambrina, Emilie Lumière, Gabrielle Massol, Anne-Marie O-Connell, Liubov Patrukhina, Linda Terrier) ont permis de dresser un premier état des lieux. Une première enquête menée auprès des doctorantes et doctorants d'ALLPH@<sup>ii</sup> a recensé leurs différents besoins en langues et cultures de spécialité et conduit à la mise en place pour 2023-2024 de formations inter-ED en langues : FLE appliqué à la rédaction de la thèse et anglais, espagnol, allemand scientifiques, toutes ces formations d'environ 24h chacune étant assurées par des EC titulaires du doctorat.

Cette première enquête et celle qui débutera en septembre 2023 serviront, entre autres, de socle à une réflexion programmée à partir de 2024-2025 dans le cadre du prochain séminaire structurant ALLPH@ : « Qu'est-ce qu'est un doctorat en langue ? » Ce séminaire s'interrogera sur les spécificités de ce type de doctorat, sur la manière dont les lignes bougent au plan de la formation et des méthodologies, au niveau des classifications CNU, etc.

L'enquête sur les méthodologies utilisées dans les recherches impliquant les langues sera portée par Nathalie Spanghero-Gaillard (PU, LERASS, UT2J) qui envisage de conduire des entretiens avec les directrices et directeurs de thèse qui voudront bien en accepter le principe et livrer un rapport dont les résultats pourraient être présentés lors du Forum de la Recherche 2024.

L'École doctorale ALLPH@ sollicite de la Commission Recherche un mandat pour une mission qui sera confiée à Nathalie Spanghero-Gaillard sur l'année universitaire 2023-2024.

Le projet a été présenté à Nathalie Dessens, Vice-Présidente Recherche, le jeudi 13 juillet 2023.

Fait à Toulouse, le 20 juillet 2023

---

<sup>i</sup> Exemples de « données en langue » : des enquêtes auprès de populations pour cartographier un territoire, des entretiens avec un descendant d'artiste dont on étudie les œuvres, une analyse de textes juridiques régissant l'industrie aéronautique pendant la Deuxième Guerre mondiale en Allemagne et en France occupée. Exemples de « données de langue » : une analyse comparée de codex en espagnol et en nahuatl, la description phonétique des langues du Maghreb, les figures féminines dans Jane Eyre. [N. Spanghero-Gaillard]

<sup>ii</sup> Les résultats de cette première enquête seront publiés dans la revue électronique *Miroirs* (UT1) en décembre 2023. Textes de Hilda Inderwildi (ALLPH@), Alexia Rosso (CREG), Luc Sautin (Il Laboratorio), Nathalie Spanghero-Gaillard (LERASS), Hugo Tardy (FRAMESPA), Aline Wiame (ERRAPHIS).